



MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

À tous les intéressés de la Municipalité de Brigham :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que le Conseil de la Municipalité de Brigham tiendra une séance extraordinaire le lundi 16 décembre à 2019 à 19h30, à l'Hôtel de Ville sis au 118, avenue des Cèdres, à Brigham, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'année 2020 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022.

Que conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Brigham, ce 5^e jour de décembre 2019.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Me Pierre Lefebvre, avocat